

## **UN BUDGET 2025 RESPONSABLE ET AXÉ SUR LES PRIORITÉS DU TERRITOIRE**

Saint-Honoré, le 28 novembre 2024 – Lors de la séance ordinaire du conseil qui s’est tenue le 27 novembre à Saint-Honoré, le conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay a adopté son budget pour l’année 2025. Ce budget totalisant 30,5 M\$ reflète une gestion rigoureuse des finances publiques et met de l’avant des investissements stratégiques pour répondre aux besoins actuels et futurs du territoire et de l’ensemble de la population. Les quotes-parts des municipalités se chiffrent à environ 7 M\$, soit une hausse de 2 %.

Le taux de taxation des territoires non organisés (TNO) de la MRC est à 0,45 \$ par 100\$ d’évaluation.

La mise en place de nouveaux services aux municipalités comme l’informatique et l’ingénierie, la mise en œuvre de la planification stratégique organisationnelle ainsi que la révision du schéma d’aménagement font partie des projets. La gestion des matières résiduelles occupe une place importante de ce budget avec une somme de près de 7 M\$. Le budget 2025 maintient l’équilibre financier, tout en dégagant une marge de manœuvre pour soutenir le développement du territoire.

« Ce budget reflète notre volonté d’investir dans le présent tout en planifiant un avenir prospère pour notre territoire. Nous sommes fiers de proposer un budget qui intègre responsabilité, innovation et développement durable. Chaque projet sera conçu dans le respect de notre territoire et de ses richesses naturelles, tout en tenant compte des attentes de nos citoyens », affirme le préfet, M. Gérald Savard.

### **Des priorités orientées vers l’avenir**

Plusieurs priorités ont été établies pour l’année 2025, notamment l’élaboration du plan climat, l’offre d’un milieu de travail inspirant et attractif ainsi que le soutien au développement durable en conciliant croissance économique, qualité de vie de citoyens et préservation de l’environnement.

Pour en savoir plus sur le budget 2025 visitez le : <https://mrc-fjord.qc.ca/app/uploads/2024/11/2025-Previsions-budgetaires-et-priorites.pdf>

---

La Municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay regroupe treize municipalités réparties dans le Haut-Saguenay et le Bas-Saguenay et administre des territoires non organisés (TNO). Elle offre différents services, principalement en aménagement du territoire, en développement économique, en gestion des matières résiduelles, en sécurité incendie, en évaluation foncière ainsi qu’en gestion du territoire public.

Conseillère en communication  
418 690-6113  
[janick.gagne@mrc-fjord.qc.ca](mailto:janick.gagne@mrc-fjord.qc.ca)